



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

âge de la retraite

Question au Gouvernement n° 1407

Texte de la question

ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE

M. le président. La parole est à M. Arnaud Robinet, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Arnaud Robinet. Monsieur le ministre du travail, hier encore vous rappeliez des pistes pour pérenniser notre modèle de retraite par répartition. Ce modèle, nous y tenons (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR*) et nous en sommes fiers parce qu'il est gage de solidarité intergénérationnelle et qu'il ne laisse personne sur le bord du chemin.

M. Maxime Gremetz. Tiens donc !

M. Arnaud Robinet. Las, ce modèle est en péril. Nous en sommes tous conscients. Les rapports, les notes, les avis qui tirent la sonnette d'alarme ne se comptent plus. Si nous ne réagissons pas, nous ne pourrons bientôt plus financer les retraites de nos aînés. Ces recommandations, ces imprécations se font de plus en plus pressantes.

M. Marc Dolez. Taxez le capital !

M. Arnaud Robinet. Elles nous invitent à réformer dès aujourd'hui, dans la droite ligne de ce qui a été fait en 2003 et 2007. Nous ne ferons pas, monsieur le ministre, l'économie d'un débat national sur ce sujet, débat auquel toute la société française doit être associée, le Parlement au premier chef.

J'ai justement la responsabilité d'animer une mission d'information sur ce dossier capital. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Tous les sujets seront mis sur la table, qu'il s'agisse du financement, de l'équité - les Français n'étant pas égaux face au travail, nous ne pouvons demander à tous d'assumer la même charge -, ou des moyens de prémunir nos aînés contre une baisse importante de leur niveau de vie. Nous avons à leur égard l'obligation morale d'être solidaires.

Dans ce contexte, monsieur le ministre, je vous saurais gré d'esquisser dans cet hémicycle...

M. Patrick Lemasle. Quelle politesse !

M. Arnaud Robinet. ...les grandes lignes de ce débat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

M. Brice Hortefeux, *ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville*. Chacun connaît aujourd'hui le défi des retraites que nous avons à relever et qui tourne autour de trois données simples. Tout d'abord, l'espérance de vie augmente en moyenne chaque année d'un trimestre. C'est une bonne nouvelle, mais qui n'est pas sans conséquences.

Par ailleurs, 275 000 personnes sont parties à la retraite en 1982 contre 770 000 aujourd'hui, soit trois fois plus. Enfin, si 250 personnes cotisaient pour 100 retraités en 1982, elles ne sont plus que 180 aujourd'hui et seront 150 en 2020.

Tous les rapports rendus sur le sujet, qu'il s'agisse de celui commandé par Michel Rocard, du rapport Briet ou du rapport Charpin...

M. Roland Muzeau. Des rapports de droite !

M. Brice Hortefeux, *ministre du travail*.s'articulent autour de trois hypothèses d'école : pour un niveau de cotisation donné, diminuer les pensions - personne ne le propose -, relever l'âge de départ à la retraite, comme

des pays nordiques et le gouvernement de coalition allemand l'ont décidé, augmenter la durée de cotisation. Le Gouvernement ne privilégie aucune piste mais nous sommes déterminés à agir comme l'ont été le gouvernement d'Édouard Balladur en 1993 et celui de François Fillon en 2003. Nous aurons le courage d'informer nos concitoyens. Je rappelle enfin qu'en 2010 nous aurons rendez-vous avec les partenaires sociaux et que le conseil d'orientation des retraites doit rendre un rapport. Nous avons une mission, un devoir, une ambition : préserver la retraite de nos compatriotes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Robinet](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1407

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 juin 2009